LIFT

LABORATOIRE DE L'INNOVATION
ET DU FUTUR DU TRAVAIL

POLICY PAPER 2026-06 · NOVEMBRE 2026

IA générative : les employés de bureau en première ligne

Qui sont les salariés des métiers les plus exposés en France

Antonin Bergeaud
Antoine Bertheau
Simon Bunel
Oscar Degos
Marco Guido Palladino

EN BREF

— Les métiers les plus exposés à l'IA générative traitent de l'information sur écran, dans la comptabilité, l'administration ou le secrétariat. Les moins exposés relèvent du bâtiment, du soin et de l'aide à la personne.

— Dans le cinquième des salariés les plus exposés, plus de six sur dix sont des femmes, contre un sur deux dans l'ensemble, et les apprentis y sont plus d'une fois et demie plus fréquents.

— Dans l'administration et la banque, les employés et les techniciens sont nettement plus exposés que les cadres. Cet écart tient surtout à l'expertise et au contact humain qu'exigent les postes de cadres.

— Le classement des métiers selon leur exposition concorde avec les usages observés de l'IA générative. Les entreprises françaises déclarent l'utiliser d'abord dans leurs fonctions support, comme l'administration et la comptabilité.

— Le tableau de bord du LIFT qui accompagne la note suit les embauches par groupe d'exposition et par âge, pour repérer des changements avant qu'ils n'apparaissent dans les effectifs.

Depuis novembre 2022, mois de la mise en ligne de ChatGPT, les embauches en CDI des 21-29 ans ont reculé de 28,3 % dans les métiers les plus exposés à l'IA générative, contre 7,5 % dans les moins exposés (Bergeaud et al., 2026).[1] Cette note brosse le portrait de ces métiers pour la France, à partir d'un indice d'exposition construit sur le répertoire des métiers de France Travail, rapproché d'une description détaillée des métiers et des données administratives sur les salariés.[2] Les métiers les plus exposés sont des métiers de bureau, dont les tâches consistent à traiter de l'information sur écran. Ce sont surtout des postes d'employés et de techniciens de la comptabilité, de l'administration et de la banque. Ce qui les différencie des postes plus qualifiés du même type tient surtout à l'expertise et au diplôme que ces derniers demandent. Ils sont par ailleurs occupés plus souvent par des femmes et des apprentis.

Les métiers les plus et les moins exposés

L'exposition est mesurée à partir des 16 740 savoir-faire décrits dans le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) de France Travail. Un modèle de langage évalue, pour chacun, à quel point l'IA générative peut le réaliser seule, ce que nous appelons la capacité de l'IA. Cette évaluation est ensuite réduite selon l'expertise tacite qu'exige le savoir-faire et la présence physique ou le contact humain qu'il implique.[3] L'exposition d'une profession est exprimée par son centile parmi les salariés, de 0 pour la moins exposée à 100 pour la plus exposée.

L'indice mesure ce que l'IA pourrait faire des tâches d'un métier, avec les capacités du printemps 2026. Il ne mesure ni l'usage effectif de l'IA, ni ses effets sur l'emploi, qui dépendent de l'adoption par les entreprises, des réorganisations et de la demande. Un métier exposé peut voir ses effectifs augmenter si la baisse des coûts élargit ses débouchés.

Parmi les professions qui comptent au moins 100 000 salariés, les huit plus exposées relèvent toutes du travail de bureau (figure 1). Les employés et techniciens de la comptabilité se situent au 99e centile, devant les employés administratifs et des services commerciaux (97e) et les secrétaires (94e). À l'autre extrémité, les assistantes maternelles (1er centile), les employés de maison, les maçons et les aides à domicile figurent parmi les moins exposés. Les premiers traitent de l'information sur écran, les seconds travaillent sur des matériaux ou auprès des personnes.

Le seuil de 100 000 salariés écarte des professions plus petites et très exposées, comme les interprètes et traducteurs ou les journalistes (90e centile). La liste diffère ainsi des exemples donnés par Bergeaud et al. (2026), qui comptaient chaque profession une fois, quelle que soit sa taille.[4]

[1] Ce recul peut aussi refléter les conditions macroéconomiques de la période et les réorganisations du travail liées au télétravail. Bergeaud et al. (2026) discutent ces explications.

[2] Ce travail a fait l'objet d'une collaboration avec la Banque de France. Son contenu n'engage que ses auteurs et non la Banque de France. Les données mobilisées sont le ROME 4.0 de France Travail, la base O*NET 31.0, la base Tous salariés 2022 de l'Insee et l'Atlas de Google.

[3] Chaque savoir-faire du ROME 4.0 est noté de 0 à 5 par des agents Claude Opus 4.7, en prenant pour référence les capacités de l'IA générative en avril 2026. Les notes sont moyennées par fiche métier et par famille professionnelle (FAP), groupe de professions proches défini par la Dares. Chaque profession de la PCS-ESE reçoit la valeur de sa famille. Comme les indices construits pour les États-Unis (Felten, Raj et Seamans, 2021 ; Eloundou et al., 2024), l'indice porte sur ce que la technologie peut faire des tâches d'un métier, mais il s'appuie sur un référentiel français. Son classement concorde avec celui de Bergeaud (2024). La méthode est détaillée dans Palladino et al. (2026).

[4] Les professions sont repérées ici dans la PCS-ESE, la nomenclature des professions des salariés, et non plus dans la PCS comme dans Bergeaud et al. (2026).

Figure 1. **Centile d'exposition des grandes professions les plus et les moins exposées**

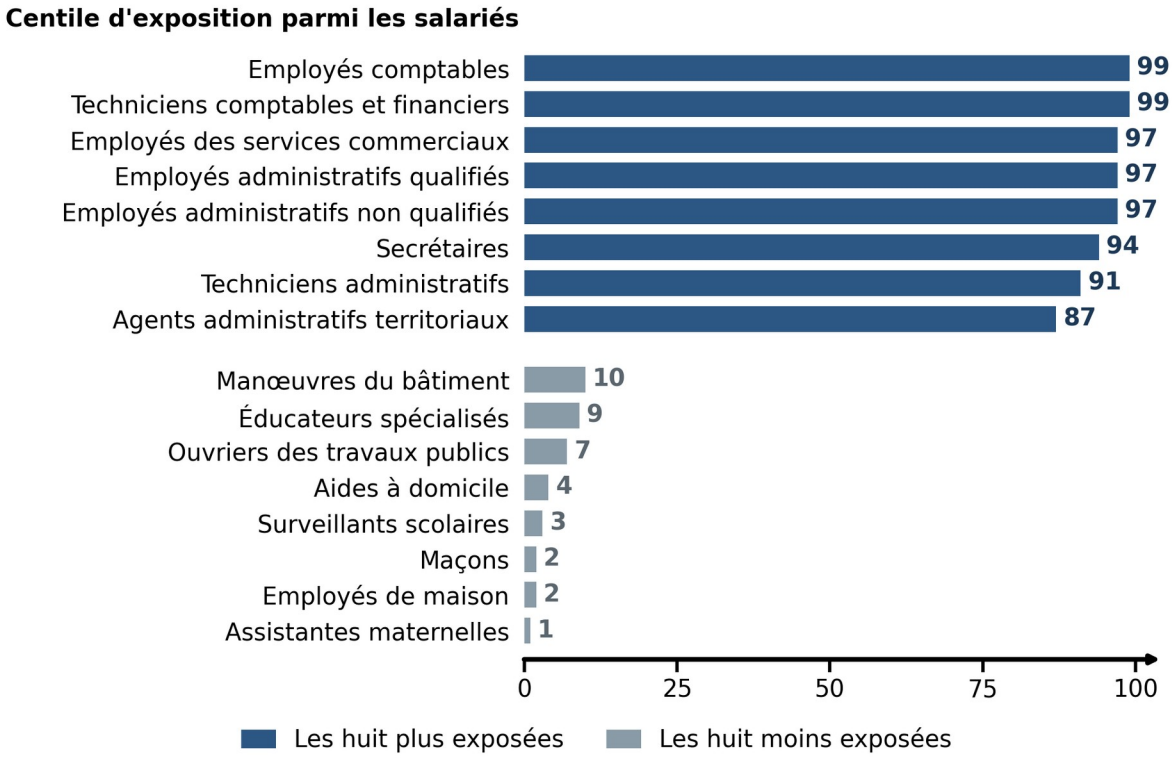

Notes : huit professions les plus exposées et huit les moins exposées parmi celles qui comptent au moins 100 000 salariés. Centile de la profession parmi les salariés, de 0 (la moins exposée) à 100 (la plus exposée). L'indice étant calculé par famille professionnelle, plusieurs professions partagent la même valeur. Au huitième rang, les agents administratifs des collectivités locales partagent le 87e centile avec les adjoints administratifs de l'État et des collectivités locales. Libellés abrégés, qui correspondent dans la PCS-ESE aux employés qualifiés des services comptables ou financiers (543B), à la maîtrise et aux techniciens des services financiers ou comptables (461D), aux agents administratifs des collectivités locales (524C), aux ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment (681A), aux ouvriers qualifiés des travaux publics de l'État et des collectivités locales (621F), aux maçons qualifiés (632A) et aux surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement (422E).
Sources : France Travail, ROME 4.0 ; Insee, base Tous salariés 2022 ; calculs des auteurs.

Pour décrire le contenu de ces métiers, nous rapprochons les fiches du ROME de la base O*NET du ministère du Travail américain, qui décrit chaque métier par plusieurs centaines de caractéristiques.[5] Les caractéristiques les plus liées à l'exposition sont celles d'un travail de bureau organisé. L'intérêt pour le traitement de données et l'application de procédures (corrélation de 0,58) et le travail sur ordinateur (0,48) viennent en tête (figure 2). À l'opposé, l'endurance et la force physiques sont les plus associées à une faible exposition. Ces relations se retrouvent, un peu atténuées, entre métiers d'un même grand domaine du ROME (0,45 et 0,40).

[5] Les comparaisons avec O*NET portent sur 1 368 fiches ROME appariées à des métiers américains par des tables de correspondance qui passent par la classification européenne ESCO. Chaque fiche compte pour une observation. ESCO associe à chaque métier des compétences, sans les échelles d'importance, de fréquence et de contexte de travail qu'O*NET attribue à ses caractéristiques. Ces corrélations décrivent des associations, sans interprétation causale.

Figure 2. **Corrélation entre l'indice d'exposition et une sélection de caractéristiques des métiers**

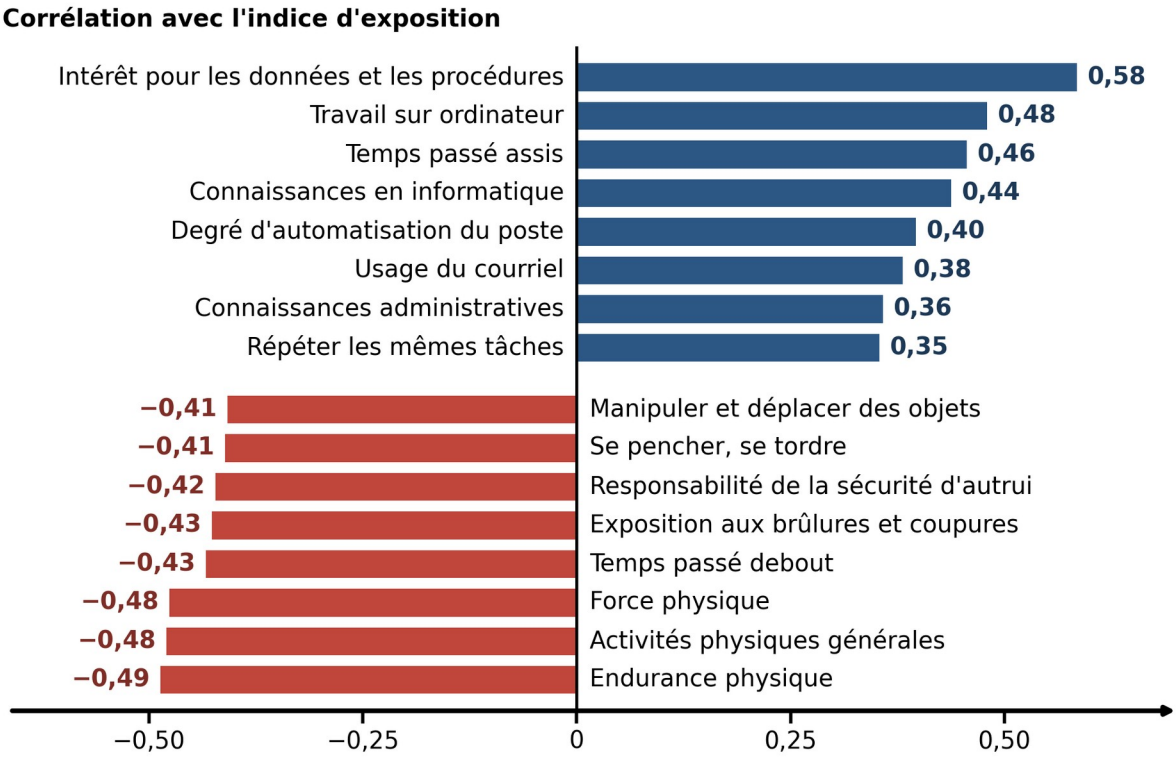

Notes : corrélation entre l'indice d'exposition des fiches ROME et une sélection de caractéristiques O*NET parmi les plus positivement et les plus négativement associées (225 caractéristiques étudiées). Fiches non pondérées. Sources : France Travail, ROME 4.0 ; O*NET 31.0 ; calculs des auteurs.

Les métiers les plus exposés sont souvent ceux que l'informatique a déjà transformés. Le degré d'automatisation déjà atteint par un poste figure parmi les caractéristiques les plus liées à l'exposition (0,40). L'IA générative s'étend en outre à des tâches cognitives que les logiciels traditionnels ne prenaient pas en charge, faute de pouvoir les codifier en règles explicites, comme lire, rédiger ou synthétiser (Ide et Talamàs, 2025). La distinction entre tâches routinières et non routinières (Autor, Levy et Murnane, 2003), qui a expliqué une grande partie de la différence d'exposition entre métiers au début de la révolution numérique, ne suffit donc pas à décrire cette exposition récente. Une tâche répétitive effectuée sur écran, comme saisir ou contrôler des données, est très exposée, contrairement à une tâche répétitive sur une chaîne de production ou dans un entrepôt.[6]

Le profil des salariés des métiers exposés

Pour décrire les salariés, nous utilisons la base Tous salariés de l'Insee, une source administrative exhaustive qui recense l'ensemble des postes salariés. Nous retenons les salariés présents au 31 décembre 2022, avant la diffusion de l'IA générative, décrits par leur poste principal. Les salariés sont répartis en cinq groupes de taille égale selon l'exposition de leur profession, chaque profession pesant selon son nombre de salariés (tableau 1).[7] Chaque groupe réunit environ 4,5 millions de salariés. Ce découpage diffère de celui de Bergeaud et al. (2026), où chaque quintile regroupait un

[6] Parmi le tiers des fiches où l'usage de l'ordinateur est le plus élevé, l'indice moyen passe de 0,50 pour le quart où les gestes répétitifs sont les plus rares à 0,83 pour le quart où ils sont les plus fréquents. Parmi le tiers le moins informatisé, il passe de 0,32 à 0,28. Gestes répétitifs : variable O*NET « Spend Time Making Repetitive Motions », qui inclut la saisie.

[7] Base Tous salariés 2022 de l'Insee, salariés présents au 31 décembre, public compris (22,7 millions), décrits par leur poste principal. Les apprentis sont repérés par le type d'emploi, le secteur public par la catégorie juridique de l'employeur, la taille par l'effectif de l'entreprise au 31 décembre et les personnes nées à l'étranger par leur lieu de naissance.

même nombre de professions, quelle que soit leur taille. Les groupes les plus exposés ne recouvrent donc pas exactement les mêmes métiers dans les deux notes.[8]

Tableau 1. Profil des cinq groupes de salariés, du moins exposé (Q1) au plus exposé (Q5)

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Femmes (%)	52,4	47,4	45,3	39,8	62,7	49,5
Âge moyen (ans)	42,8	40,5	42,5	42,4	40,5	41,7
Moins de 30 ans (%)	18,3	24,7	18,1	16,8	23,3	20,3
Nés à l'étranger (%)	17,5	15,5	17,5	11,0	11,3	14,5
Salaire horaire net (€)	13,9	15,1	16,3	21,6	16,2	16,7
Heures annuelles	1 519	1 522	1 554	1 642	1 564	1 560
Temps partiel (%)	15,7	15,5	15,1	8,6	11,6	13,2
CDI (%)	50,9	58,5	69,1	88,8	76,4	68,8
Fonctionnaires (%)	27,9	19,5	16,5	4,0	10,3	15,6
CDD (%)	10,7	13,3	10,1	5,3	10,9	10,1
Apprentis (%)	2,7	4,4	2,5	2,0	5,4	3,4
Secteur public (%)	40,2	27,5	21,1	4,3	16,7	21,9
Entreprises de moins de 10 salariés (%)	21,9	15,6	17,8	11,8	15,2	16,4
Entreprises de 250 salariés ou plus (%)	44,6	43,6	43,7	49,9	47,8	45,9

Notes : salariés présents au 31 décembre 2022, sur leur poste principal, public compris, répartis en cinq groupes de taille égale selon l'indice d'exposition de leur profession. Chaque groupe réunit entre 4,4 et 4,8 millions de salariés, sur 22,7 millions, une profession n'étant pas partagée entre deux groupes. Les pourcentages sont rapportés au nombre de salariés du groupe, les fonctionnaires étant comptés à part des CDI et des CDD. Salaire horaire net : salaire net rapporté au nombre d'heures. Taille : effectif de l'entreprise au 31 décembre. Lecture : dans le cinquième des salariés les plus exposés, 62,7 % sont des femmes, contre 49,5 % dans l'ensemble. Source : Insee, base Tous salariés 2022 ; calculs des auteurs.

Le cinquième des salariés les plus exposés compte 63 % de femmes, contre 50 % dans l'ensemble et moins de 53 % dans chacun des autres groupes. L'Organisation internationale du travail souligne également la forte exposition des emplois administratifs, qui représentent une part importante de l'emploi féminin (Gmyrek, Berg et Bescond, 2023). Les moins de 30 ans représentent 23 % des salariés du groupe le plus exposé, contre 20 % dans l'ensemble. Leur part est toutefois plus élevée dans le deuxième groupe, où elle atteint 25 %.

Le salaire horaire net augmente avec l'exposition jusqu'au quatrième groupe (21,6 euros), où les cadres sont nombreux, puis redescend dans le cinquième, dominé par les employés de bureau, à 16,2 euros, proche de la moyenne de l'ensemble des salariés (16,7 euros). Les salariés les plus exposés sont plus souvent en CDI que les moins exposés, à 76 % contre 51 %.[9] L'apprentissage y est aussi plus fréquent, avec 5,4 % des salariés, contre 3,4 % en moyenne.

[8] L'indice avant conversion en centiles, de 0 à 5, a une moyenne de 0,46 et un maximum de 2,09 sur les 1 584 fiches, ce qui le rend difficile à lire. Les comparaisons entre fiches métiers (figures 2, 3 et 5) ne sont pas pondérées.

[9] CDI et fonctionnaires réunissent 84 % des salariés présents au 31 décembre 2022 (tableau 1). L'enquête Emploi en donne 83 % la même année, en rapportant les 72 % de personnes en emploi en CDI ou fonctionnaires aux 87 % qui sont salariées (Insee, 2023).

Les salariés des métiers exposés sont aussi plus nombreux dans les grands bassins d'emploi, où se regroupent les fonctions administratives, financières et informatiques des entreprises. Lorsque les salariés sont répartis en cinq groupes selon la taille de leur zone d'emploi, ceux des plus petites zones se situent en moyenne 5,3 points de centile sous la moyenne nationale, et ceux de Paris et Lyon 7,6 points au-dessus.[10] Ces écarts restent faibles au regard de ceux qui séparent les métiers.

L'exposition selon le niveau de qualification

Les métiers de la comptabilité utilisent l'ordinateur avec une intensité comparable, mais leur exposition diffère fortement (figure 3). L'indice de l'assistant comptable est environ quatre fois plus élevé que celui du directeur administratif et financier. Entre l'assistant comptable et l'expert-comptable, environ un tiers de l'écart d'indice tient à la capacité de l'IA à réaliser seule leurs tâches, et deux tiers à l'expertise et au contact humain requis.[11] Ce partage dépend de la construction de l'indice, qui réduit l'exposition des tâches exigeant de l'expertise ou une intervention humaine.

Figure 3. Capacité de l'IA et indice d'exposition des métiers de la comptabilité

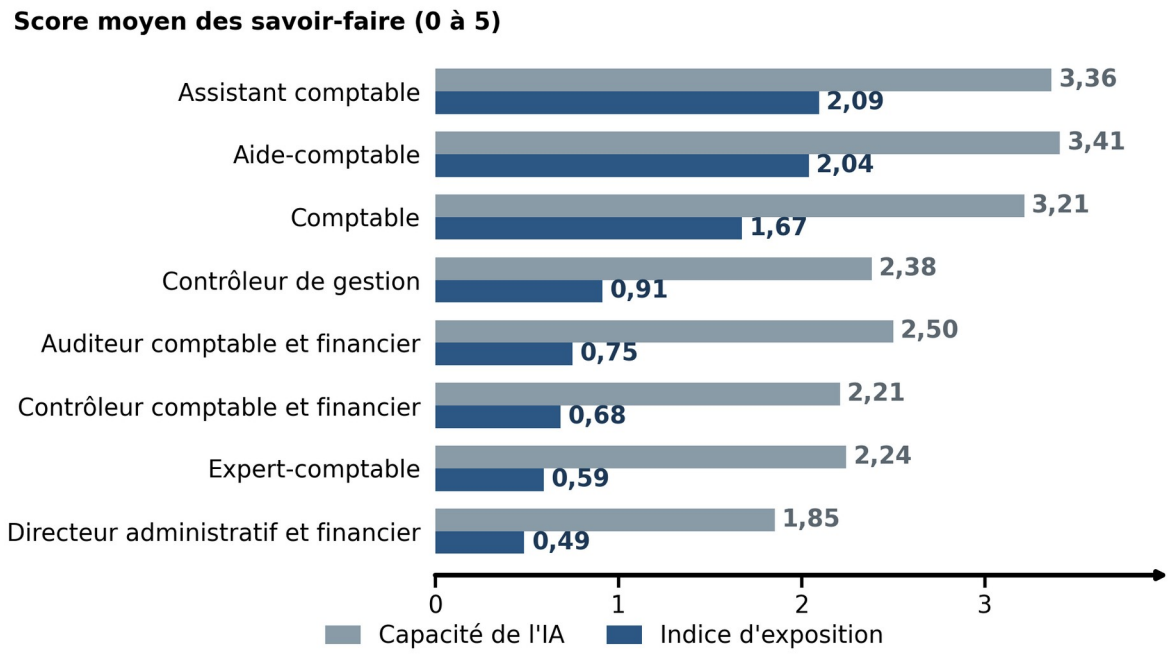

Notes : score moyen des savoir-faire de chaque fiche ROME. Capacité de l'IA : note de l'autonomie avec laquelle l'IA peut réaliser seule chaque savoir-faire, avant toute réduction. Indice d'exposition : cette note réduite selon l'expertise tacite et la présence physique ou le contact qu'exige le savoir-faire. Usage de l'ordinateur compris entre 4,42 et 4,54 sur 5 pour les huit fiches. Sources : France Travail, ROME 4.0 ; O*NET 31.0 ; calculs des auteurs.

[10] Zones d'emploi 2020 de l'Insee, selon le lieu de travail. Les zones sont classées selon leur nombre de salariés et réparties en cinq groupes qui comptent chacun environ un cinquième des salariés. La corrélation entre le centile moyen d'une zone et le logarithme de son nombre de salariés atteint 0,75.

[11] Sur une échelle de 0 à 5, la capacité de l'IA atteint 3,36 pour l'assistant comptable et 2,24 pour l'expert-comptable, l'expertise tacite 1,8 et 3,6. L'indice va de 0,49 pour le directeur administratif et financier à 2,09 pour l'assistant comptable. Appliquée à l'ensemble des fiches, la même décomposition attribue près des deux tiers des écarts entre grands domaines du répertoire (le bureau face au chantier) à la capacité de l'IA, et un peu plus de la moitié des écarts entre métiers d'un même sous-domaine à l'expertise et au contact.

La même hiérarchie se retrouve dans les autres familles de métiers de bureau (figure 4).[12] Dans l'administration et la gestion des entreprises, les employés se situent en moyenne au 96e centile et les cadres au 73e. L'écart est du même ordre dans la banque et l'assurance (89e et 69e), et plus faible dans l'informatique (87e pour les techniciens, 80e pour les ingénieurs et cadres).

Hors du bureau, la hiérarchie s'inverse. Dans le commerce, les employés, en contact direct avec la clientèle, sont moins exposés que les cadres (60e et 73e centiles). Dans l'industrie, les ouvriers le sont nettement moins que les ingénieurs et cadres techniques (28e et 66e).

Figure 4. Centile d'exposition des cadres et des employés, techniciens ou ouvriers, par famille de métiers

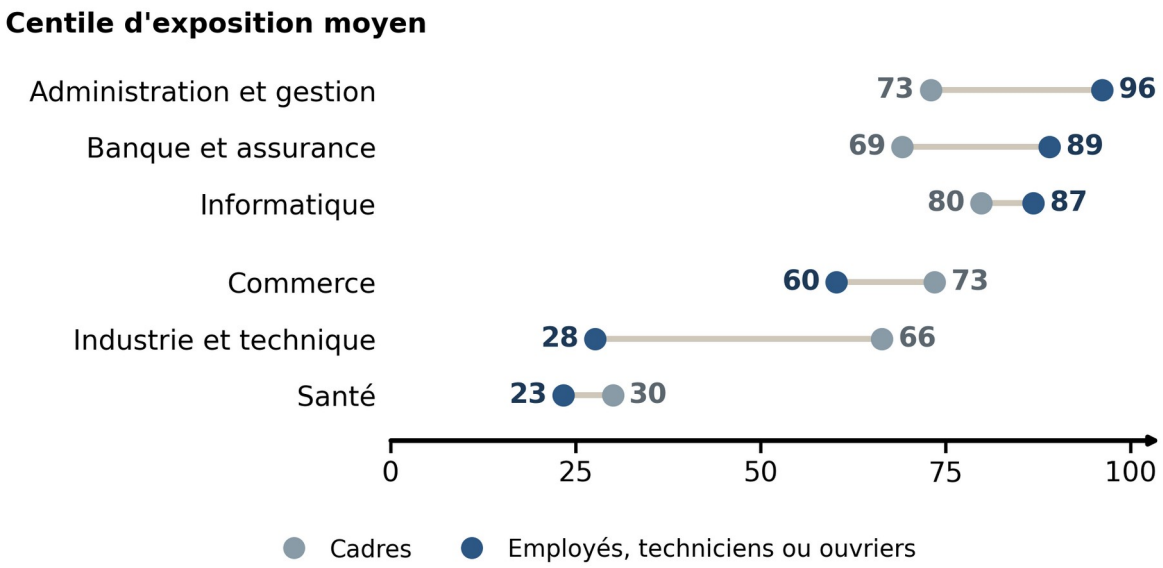

Notes : centile d'exposition moyen, parmi les salariés, des professions de chaque niveau, pondéré par le nombre de salariés. Employés, techniciens ou ouvriers : employés (administration, banque, commerce, santé), techniciens (informatique) ou ouvriers (industrie). Les autres professions intermédiaires ne sont pas représentées. Sources : France Travail, ROME 4.0 ; Insee, base Tous salariés 2022 ; calculs des auteurs.

Dans les métiers de bureau, les employés sont plus jeunes, plus souvent des femmes et moins payés que les cadres. Dans l'administration et la gestion, ils ont 40 ans en moyenne, contre 44 ans pour les cadres, 80 % sont des femmes, contre 56 % pour les cadres, et leur salaire horaire net est de 13,1 euros, contre 29,7 euros. L'informatique fait exception, ses techniciens ne comptant que 18 % de femmes.

Parmi les métiers les plus informatisés, ceux qui demandent davantage de formation sont moins exposés (figure 5). L'indice moyen de ceux qui demandent au plus le baccalauréat est environ 1,7 fois plus élevé que celui des métiers qui demandent un doctorat. Cette différence tient surtout à l'expertise requise, alors que la capacité de l'IA varie peu selon le niveau de formation. Sur l'ensemble des métiers, la relation prend une forme de courbe en cloche, car les métiers demandant peu de diplôme sont souvent manuels.

[12] Niveaux définis à partir de la PCS, des cadres aux employés, techniciens ou ouvriers. Administration et gestion : 372 et 373, puis 541 à 543. Banque et assurance : 376, puis 545. Informatique : 388, puis 478. Commerce : 374 et 375, puis 551 à 556. Industrie et technique : 380 à 387, puis ouvriers 62, 63, 67 et 68. Santé : 311 et 344, puis 526. Moyennes pondérées par le nombre de salariés.

Figure 5. **Indice d'exposition moyen selon le diplôme requis**

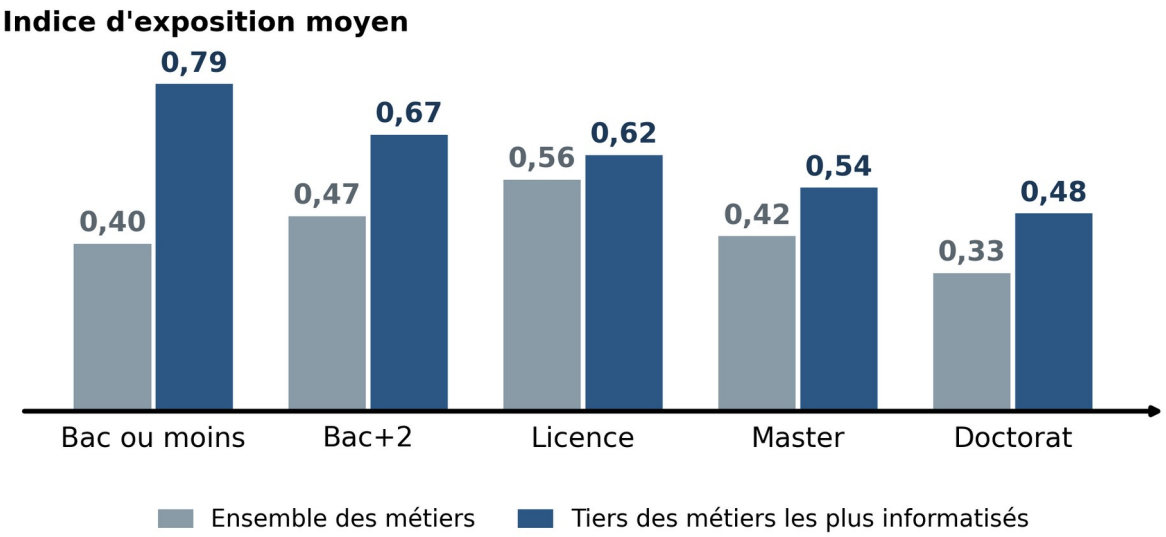

Notes : indice d'exposition moyen des fiches ROME selon le niveau de formation le plus souvent requis dans les métiers américains correspondants (O*NET, échelle « Required Level of Education », regroupée en cinq niveaux). Doctorat : y compris les diplômes professionnels longs, comme en médecine ou en droit. 1 077 fiches renseignées, dont 364 dans le tiers des fiches où l'usage de l'ordinateur est le plus élevé. Le niveau requis aux États-Unis peut différer du diplôme des salariés en poste en France. Sources : France Travail, ROME 4.0 ; O*NET 31.0 ; calculs des auteurs.

L'exposition et les usages observés de l'IA

Nous comparons l'indice à deux sources de données sur les usages de l'IA. La première est l'Atlas publié par Google, qui rattache 14,6 millions de conversations avec Gemini, recueillies en avril 2026 dans le monde entier, aux tâches des métiers américains (Iscenko et al., 2026).[13] Entre familles professionnelles, la corrélation entre l'indice et l'usage observé atteint 0,71 lorsque chaque famille est pondérée par son nombre de salariés (figure 6). Elle reste de 0,68 sans les cinq familles administratives les plus exposées, ce qui montre que la relation ne tient pas seulement à quelques familles très exposées. Les employés de la comptabilité et les secrétaires combinent une forte exposition et un usage élevé, les aides-soignants, les aides à domicile et les maçons une faible exposition et un usage faible.

[13] L'Atlas de Google (AI & Economy Atlas, version 1.0) mesure la saturation, c'est-à-dire la part des tâches d'un métier pour lesquelles au moins 25 utilisateurs distincts ont eu recours à Gemini. Chaque conversation est rattachée à une tâche de la nomenclature américaine O*NET, quelle que soit la profession de l'utilisateur. Nous convertissons ces données en PCS par une table de correspondance entre SOC 2018 et PCS 2003, puis les agrégeons par famille professionnelle, en pondérant par les salariés. Les utilisateurs étant répartis dans le monde entier, les écarts entre les deux mesures peuvent aussi tenir à des différences entre pays.

Figure 6. **Indice d'exposition et usage observé de l'IA générative, par famille professionnelle**

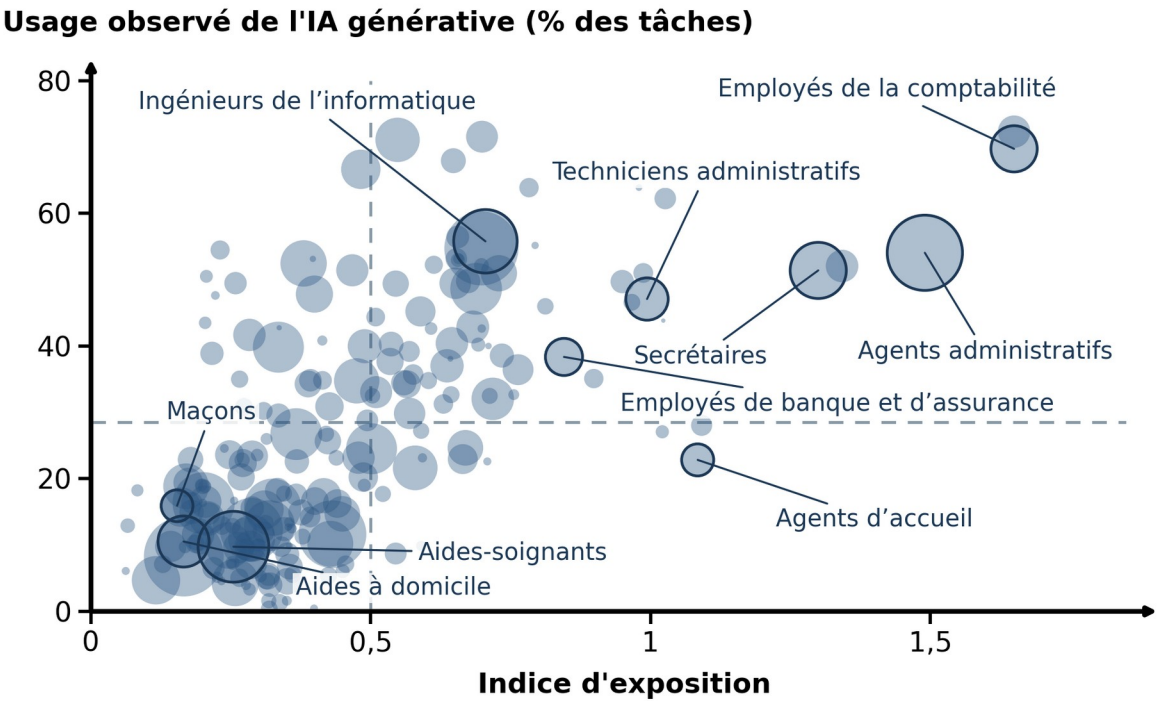

Notes : chaque cercle représente une famille professionnelle, de surface proportionnelle à son nombre de salariés. Usage observé : part des tâches du métier pour lesquelles au moins 25 utilisateurs distincts ont eu recours à Gemini en avril 2026, convertie de la nomenclature américaine vers la PCS, puis agrégée par famille. Les pointillés indiquent les moyennes pondérées par les salariés. Corrélation de 0,64 entre familles, de 0,71 avec pondération par les salariés. Sources : France Travail, ROME 4.0 ; Google, AI & Economy Atlas ; Insee, base Tous salariés 2022 ; calculs des auteurs.

Les deux mesures divergent pour certains métiers qualifiés à forte composante de jugement, comme les cadres des grandes entreprises, les cadres de l'intervention socio-éducative ou les pharmaciens salariés. Les usages associés à leurs tâches sont élevés, alors que l'indice les classe comme moyennement ou peu exposés. L'indice réduit en effet l'exposition des tâches qui demandent de l'expertise ou du contact humain, alors que l'Atlas recense tous les usages de l'IA, y compris lorsqu'elle assiste le travailleur. Cet écart est compatible avec un usage complémentaire de l'IA, mais ne permet pas de distinguer assistance et substitution.

La seconde source porte sur les entreprises françaises. Selon l'enquête de la Banque de France du printemps 2026, deux tiers des entreprises de 20 salariés et plus utilisent l'IA générative. Les trois quarts des entreprises utilisatrices s'en servent d'abord dans leurs fonctions support, comme l'administration, la finance et la comptabilité ou le marketing, contre 14 % dans la production (Genre et Parpais, 2026).[14] Ce sont les fonctions où se concentrent les métiers que l'indice classe parmi les plus exposés.

Implications pour la formation et le suivi des embauches

Dans les métiers de bureau, les postes d'employés et de techniciens permettent notamment d'apprendre un métier par la pratique, et certains mènent ensuite à des postes plus qualifiés. Si l'IA prend en charge une part croissante de leurs tâches, les entreprises pourraient réduire leurs

[14] Enquête menée du 25 février au 3 avril 2026 auprès de quelque 7 000 entreprises. Elle couvre l'industrie manufacturière, la construction et les services marchands non financiers, hors commerce, et exclut donc la banque et l'assurance, qui comptent plusieurs métiers parmi les plus exposés. Par domaine principal d'utilisation, les relations commerciales et la gestion administrative réunissent chacune environ 28 % des entreprises utilisatrices, la comptabilité et la gestion financière 13 %.

recrutements à ce niveau ou revoir la formation des employés en début de carrière. Une baisse durable de ces recrutements pourrait, à terme, réduire le nombre de salariés expérimentés, car une partie des compétences s'acquiert par la pratique auprès de collègues plus anciens (Garicano et Rayo, 2025 ; Ide, 2025).

L'alternance est particulièrement présente dans les métiers les plus exposés. Le suivi des embauches à l'issue des contrats permettrait de savoir si elle continue d'offrir un accès durable à ces métiers. Pour les salariés déjà en poste, la formation à l'usage de l'IA constitue un autre enjeu, car 69 % des actifs français ne reçoivent de leur employeur ni encouragement, ni outil, ni formation à l'IA, contre 44 % aux États-Unis (Bick et al., 2026).

Le suivi des embauches peut révéler des changements qui ne sont pas encore visibles dans les effectifs. Le tableau de bord qui accompagne cette note présente, pour chaque métier et chaque zone d'emploi, l'exposition et le profil des salariés. Il suit également les embauches par groupe d'exposition et par âge (heclift.github.io/website/ai-trackers/metiers-exposes/). Ces indicateurs permettront de suivre l'accès aux métiers exposés, sans suffire à eux seuls à attribuer à l'IA les évolutions observées.

Références

Autor, D. H., F. Levy et R. J. Murnane (2003). « The Skill Content of Recent Technological Change: An Empirical Exploration ». Quarterly Journal of Economics, 118(4), 1279-1333. https://doi.org/10.1162/003355303322552801

Bergeaud, A. (2024). « Exposition à l'intelligence artificielle générative et emploi : une application à la classification socio-professionnelle française ». LIFT Working Paper 2024-01. https://heclift.github.io/website/pubs/ai-exposure/

Bergeaud, A., A. Bertheau, S. Bunel, O. Degos et M. G. Palladino (2026). « IA générative : un gel des embauches de jeunes dans les métiers exposés ». LIFT Policy Paper 2026-02. https://heclift.github.io/website/pubs/emploi-jeunes/

Bick, A., A. Blandin, D. J. Deming, N. Fuchs-Schündeln et J. Jessen (2026). « Mind the Gap: AI Adoption in Europe and the U.S. ». NBER Working Paper 34995. https://doi.org/10.3386/w34995

Eloundou, T., S. Manning, P. Mishkin et D. Rock (2024). « GPTs are GPTs: Labor market impact potential of LLMs ». Science, 384(6702), 1306-1308. https://doi.org/10.1126/science.adj0998

Felten, E., M. Raj et R. Seamans (2021). « Occupational, industry, and geographic exposure to artificial intelligence: A novel dataset and its potential uses ». Strategic Management Journal. https://doi.org/10.1002/smj.3286

Garicano, L. et L. Rayo (2025). « Training in the Age of AI: A Theory of Career Viability ». CEPR Discussion Paper 20634. https://ideas.repec.org/p/cpr/ceprdp/20634.html

Genre, V. et L. Parpais (2026). « L'IA s'installe dans les entreprises françaises : une diffusion rapide, mais des gains de productivité encore limités ». Bulletin de la Banque de France, 266/1, septembre-octobre. https://www.banque-france.fr/system/files/2026-09/BDF266-1_IA-et-entreprises_web.pdf

Gmyrek, P., J. Berg et D. Bescond (2023). « Generative AI and jobs: A global analysis of potential effects on job quantity and quality ». ILO Working Paper 96. https://doi.org/10.54394/FHEM8239

Ide, E. (2025). « Automation, AI, and the Intergenerational Transmission of Knowledge ». arXiv:2507.16078. https://arxiv.org/abs/2507.16078

Ide, E. et E. Talamàs (2025). « Artificial Intelligence in the Knowledge Economy ». Journal of Political Economy, 133(12), 3762-3800. https://doi.org/10.1086/737233

Insee (2023). « Statuts d'emploi ». Emploi, chômage, revenus du travail, Insee Références, édition 2023, fiche 1.4. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7456873/ECRT2023-F4.pdf

Iscenko, Z., S. Strand et al. (2026). « Google's AI & Economy ATLAS v1.0: Mapping Gemini Usage in the Economy ». Google AI & Economy Research Program, juillet. https://ai.google/static/documents/GoogleATLASv1.pdf

Palladino, M. G., A. Bergeaud, A. Bertheau, S. Bunel et O. Degos (2026). « Exposition des métiers à l'IA générative, adoption par les entreprises et dynamiques du marché du travail en France ». LIFT Working Paper 2026-02. https://heclift.github.io/website/pubs/exposition-ia-emploi/

Sources de données : France Travail, ROME 4.0 ; O*NET 31.0 ; Insee, base Tous salariés ; Google, AI & Economy Atlas ; Banque de France, enquête mensuelle de conjoncture.

Auteurs

Antonin Bergeaud, HEC Paris, LIFT, CEP et CEPR.
Antoine Bertheau, Banque de France, RFBerlin et IZA@LISER.
Simon Bunel, INSEAD et École normale supérieure.
Oscar Degos, HEC Paris et LIFT.
Marco Guido Palladino, Banque de France et IZA@LISER.

À propos du LIFT

Le Laboratoire de l'Innovation et du Futur du Travail (LIFT) est un laboratoire de recherche d'HEC Paris consacré à l'analyse de l'impact de l'intelligence artificielle sur les entreprises, l'emploi, l'innovation et la croissance. Il associe des chercheurs académiques et des praticiens autour de six axes de travail, produit des données originales et publie régulièrement notes, études et indicateurs à destination des décideurs publics et privés.

Les publications du LIFT

Les Policy Papers présentent, dans un format court, des résultats empiriques et leurs implications pour la décision publique et privée. Les Working Papers présentent des travaux de recherche en cours. Les trackers du LIFT donnent accès à des indicateurs actualisés sur la diffusion de l'IA. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas la position de leurs employeurs et institutions, ni celle des partenaires du laboratoire.

Citer ce document

Bergeaud, A., Bertheau, A., Bunel, S., Degos, O. et Palladino, M. (2026), « IA générative : les employés de bureau en première ligne », LIFT Policy Paper 2026-06, HEC Paris.

Contact

LIFT – HEC Paris, 1 rue de la Libération, 78351 Jouy-en-Josas
lift@hec.fr · heclift.github.io/website

Document publié sous licence Creative Commons CC BY 4.0. Reproduction autorisée avec mention de la source.